

Le petit **CHAUDONNAIS**



ETANG COMMUNAL PLACE LAURENT CASSEGRAIN



Avec les beaux jours, la pêche reprend sur l'étang communal à partir du 1^{er} avril. Elle est réservée aux habitants de Chaudon, conditionnée par l'obtention d'une carte à l'année remise gratuitement en Mairie après inscription. Les pêcheurs ayant la carte de 2023 sont priés de passer en Mairie pour valider 2024. Un règlement sera remis à chaque pêcheur.

RECENSEMENT CITOYEN

Les jeunes gens nés en Avril, Mai, Juin 2008 doivent se faire recenser en Mairie dès leurs 16 ans avant le 30 juin 2024. Se munir de sa carte d'identité et du livret de famille des parents.

ELECTIONS EUROPEENNES

Elles se dérouleront le dimanche 09 juin de 08h00 à 18h00 à la salle des associations pour les bureaux de vote 1 et 2. La présentation de la dernière **carte d'électeur** et d'une **pièce d'identité avec photo** est obligatoire lors du vote.

En cas d'absence, il est possible de déposer une procuration à la gendarmerie.

La date limite pour s'inscrire sur les listes électorales est fixée au 03 mai prochain en mairie.



CIVISME



Avec l'arrivée du printemps, les tondeuses et motoculteurs sont de retour dans les jardins. Il est important, pour le bien-être de tous, de rappeler « encore une fois » les horaires autorisés pour l'utilisation de tous les engins à moteur

lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

samedi de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00

NOUVEL AMENAGEMENT

Pour des raisons de sécurité, un sens interdit a été mis en place à l'entrée du chemin des Moulans de la route Nationale vers Ruffin.



SYNDICAT DES EAUX DE RUFFIN

Un audit complet des réseaux publics et des raccordements privés va être effectué au cours de l'année 2024. Pour plus d'informations, les différentes phases sont détaillées sur Facebook, Panneau pocket, Chaudon.com et sur les panneaux d'affichage.

SYNDICAT DU BASSIN VERSANT DES 4 RIVIERES

Un diagnostic exhaustif de la rivière Eure sera réalisé par le bureau d'étude PCM SEGI de mai à novembre. L'avis aux riverains est disponible sur Facebook, Panneau pocket, Chaudon.com et sur les panneaux d'affichage. La mairie et SBV4R restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et remercient par avance les riverains pour leur collaboration.

BALADE NATURE

Elle vous est proposée le samedi 04 mai prochain par le conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire et vous immergera de plusieurs millénaires dans le Bois de Gilles Fosses. Prévoir de bonnes chaussures. Une inscription est obligatoire avant le 03 mai au 02.37.28.90.91. Tarifs : 4€ - gratuit pour les enfants de moins de 12 ans et les adhérents.

PLAN VIGIPIRATE



Suite à de récents événements, le gouvernement a décidé d'élever la posture du plan Vigipirate sur l'ensemble du territoire national au niveau « Urgence attentat ».

Le plan Vigipirate est un outil central du dispositif français contre le terrorisme. Il associe toutes les parties prenantes, l'État, les collectivités territoriales, les opérateurs publics et privés ainsi que les citoyens, à une attitude de vigilance, de prévention et de protection.

Plus d'information : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14434>

MUSIQUE EN HERBE 28


L'association organise son stage de chant-choral annuel à la salle des associations du 09 au 12 mai prochain. Cet atelier vocal mixte éphémère est ouvert à tous et mettra cette année à l'honneur des chansons de Serge Gainsbourg. La restitution publique de ces 4 jours intitulée « un chœur à travers chants » aura lieu le dimanche 12 mai à 15h30. Entrée 10 € - gratuit pour les enfants de moins de 8 ans.

RENTREE DES CLASSES 2024



Les parents, dont les enfants nés en 2021 sont susceptibles de faire leur rentrée en septembre prochain, peuvent venir en mairie dès maintenant afin d'effectuer la préinscription de l'enfant, avant l'inscription définitive auprès du directeur de l'école. (N'oubliez pas de vous munir de votre livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et d'un justificatif de domicile).

KERMESSE DE L'ECOLE

Elle sera organisée par l'association de parents d'élèves « les récrés Chaudon-Boissy » le samedi 22 juin de 14h00 à 17h00. Son thème, pour célébrer la fin de l'année scolaire, sera cette année PLOUF . Plusieurs stands seront proposés aux enfants dans la cour de l'école primaire de Chaudon. D'autres activités restant à définir, n'hésitez pas à vous rendre sur la page Facebook de l'association pour les découvrir.



CHAUDON LOISIRS SENIORS

Organise un thé dansant le dimanche 28 avril animé par le DUO LACROIX de 14h à 18h30. Entrée 12 € avec une pâtisserie. Réservations au 06.75.47.48.59 au 06.49.93.81.29 ou au 06.09.39.27.47

COMITE DES FETES

Journée pêche à la truite le samedi 20 avril de 8h00 à 17h00 avec coupe pour la prise de la truite jaune. Inscriptions à partir de 7h30. Mise à l'eau des lignes à 8h00. Possibilité de pré-inscription et renseignements au 06.78.67.43.48. ou par mail comite.fetes.chaudon@gmail.com 12€ adultes – 6€ enfants moins de 14 ans. Buvette toute la journée sur le site et proposition de restauration sur place le midi.

Le lendemain, dimanche 21 avril, l'étang sera exclusivement réservé aux pêcheurs ayant participé à la journée du 20 avril.

Vide grenier le dimanche 19 mai place Laurent Cassegrain – les inscriptions se feront en mairie les samedis du 27 avril au 11 mai de 10h à 12h. Possibilité également de demander le bulletin d'inscription par mail comite.fetes.chaudon@gmail.com Il suffira ensuite de le déposer complété, signé et accompagné du règlement à la mairie de Chaudon.

Des balades à poney seront proposées aux enfants et l'après-midi sera animée par le groupe musical « les pépitos sauvages ».

LA MAIRIE SERA FERMEE DU MERCREDI 08 MAI AU DIMANCHE 12 MAI